



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Ouvrages d'Arts

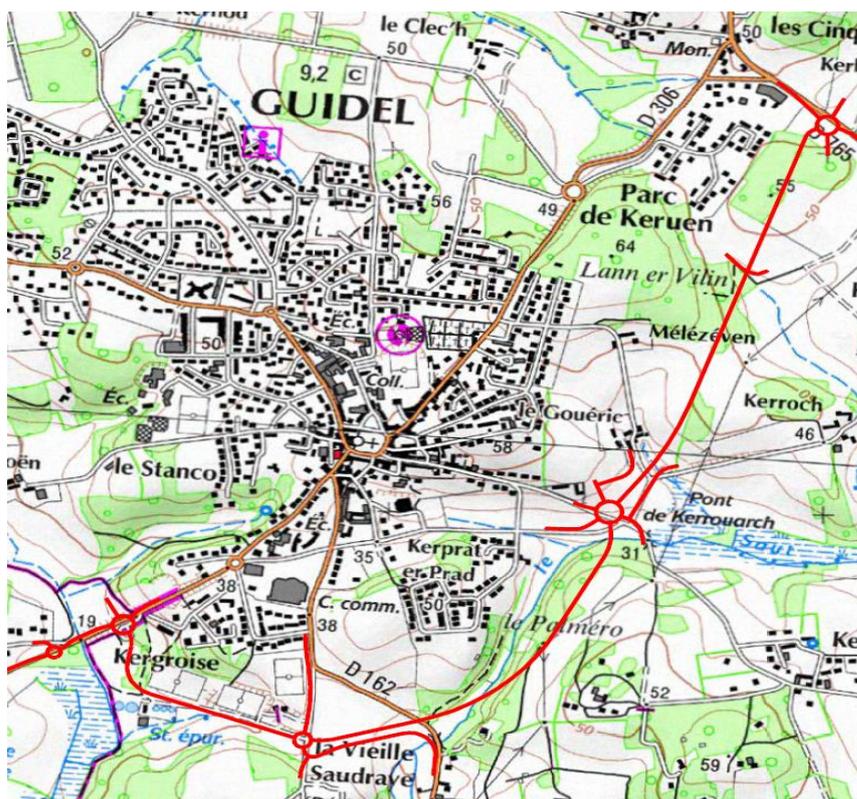
Objet de l'opération

Dans le cadre de la modernisation du réseau routier, le département du Morbihan a décidé de créer une voie de contournement pour supprimer le point noir de la circulation que constitue la traversée du centre de Guidel. Cette voie d'évitement située à l'est permettra de reporter le trafic de transit hors agglomération.

Les principaux objectifs sont :

- Améliorer les conditions de circulation offertes aux usagers,
- Faciliter l'accès aux plages,
- Soulager la voirie urbaine (assurer la sécurité routière et réduire les nuisances),
- Offrir une alternative en termes de déplacements doux.

Plan de situation



Information et restrictions de la circulation

- ✓ Pour permettre la mise en place des réseaux eaux usées, eau potable, et ENEDIS en traversée de la voie communale de Guidel en direction de Lann Bihouée au niveau du giratoire du pont de Kerrouarc'h, la V.C. sera fermée à la circulation du 08 au 26 juillet 2019.
Pendant cette période l'ouvrage hydraulique n°4 situé en traversée de la voie communale sera également mis en place.
La voie sera barrée et déviée dans les 2 sens de circulation par les RD 165 et 306

Plan de situation des restrictions



- ✓ L'arrêté de circulation nécessaire sera pris par la mairie de GUIDEL
- ✓ La mise en place des panneaux d'informations ainsi que le balisage de la déviation sera assuré par l'agence technique Sud-Ouest – SERD de Caudan

P.S : Les dates sont communiquées sous réserve d'intempéries ou d'incident de chantier.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr